



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fête européenne

Question écrite n° 2232

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne auprès de M. le Premier ministre l'heureuse initiative de nombreux parlementaires italiens, tendant à ce que le 14 Juillet, fête nationale française, devienne la date d'une célébration européenne de la paix et de la liberté. Il lui demande si le gouvernement français envisage de s'associer à cette heureuse initiative, tendant à célébrer au niveau d'une Europe plus unie et plus libre les vertus qui furent celles de la Révolution française : liberté, égalité, fraternité.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'initiative de parlementaires italiens tendant à ce que le 14 juillet devienne la date d'une célébration européenne de la paix et de la liberté. La fête nationale du 14 juillet correspond à une date importante de l'histoire de la France. Elle est devenue, au fil du temps, la date anniversaire de la République française et l'occasion de rappeler les principes sur lesquels elle s'est bâtie : liberté, égalité, fraternité. Cette devise caractérise la République française, mais ces valeurs sont partagées par l'ensemble des pays qui composent aujourd'hui l'Union européenne. Le Conseil européen de Turin a décidé, en 1993, que la journée du 9 mai serait dédiée, à travers tous les Etats membres, à célébrer l'Europe et les principes qui guident sa construction. Le 9 mai 1998 sera l'occasion pour le Gouvernement de rappeler, une fois de plus, son attachement à la réalisation de ce grand dessein.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2232

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 août 1997, page 2615

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4619